

WILLER-SUR-THUR

La nouvelle déchetterie intercommunale, mode d'emploi

Il est loin, le premier âge des déchetteries : avec l'obligation faite aux professionnels d'organiser des filières de recyclage, celles-ci se sont transformées en véritables plateformes de réemploi tous azimuts. Dernier exemple en date, la toute nouvelle déchetterie de Willer-sur-Thur.

« L'ancienne déchetterie, de l'autre côté de la voie ferrée, existait depuis les années 80, d'abord communale, puis gérée par le Syndicat mixte Thann-Cernay (SMTC). Il y avait peu de possibilités de tri, elle était vétuste et inadaptée », expose Bernard Walter, vice-président du SMTC, venu avec Stéphanie Würsthorn, directrice du syndicat, présenter la nouvelle infrastructure en phase de démarrage.

« Elle est située en haut du territoire desservi, qui comprend 18 communes et 42 000 habitants, et dessert cette partie de la Vallée de la Thur », précise celle-ci. « C'est une déchetterie à plat, différente de celles à quai avec bennes en contrebas, qu'on trouve habituellement. Ici, les personnes déposent directement au sol les matériaux et un agent les met dans la benne avec un engin. »

La nouvelle déchetterie reflète les nombreuses évolutions apportées par la loi « Antigas-pillage pour une économie circulaire » (Agec), promulguée le 10 février 2020, laquelle vise à créer un modèle de société plus durable. Exit l'époque « préhistorique » du tri où on apportait ses déchets verts et ses encombrants. Aujourd'hui, tout peu ou prou se recycle... et il vaut



Paul, venu se débarrasser de déchets verts, avec Cédric, agent Coved responsable de la déchetterie. Photo DNA/Grégoire GAUCHET

mieux bien préparer sa venue, et pourquoi pas étudier le plan des lieux afin d'optimiser son passage.

Un badge électronique à retirer

Le gardien, Cédric, salarié de la Coved à laquelle le SMTC délègue la gestion du site, accueille et oriente les usagers. « Il met également de côté les objets réutilisables, qu'un agent du SMTC récupère pour les emmener sur notre site principal d'Aspach-le-Haut, où ils partent à la Bricothèque pour une nouvelle vie », détaille Stéphanie

Würsthorn. Pour entrer à Willer, il faut montrer patte blanche. L'entrée s'effectue grâce à un badge électronique délivré par le SMTC. Conditions : habiter le territoire ou y avoir une résidence secondaire.

« Pour le moment, une double inscription est nécessaire, à la communauté de communes Thann-Cernay qui réalise la facturation, et au SMTC, à Aspach-le-Haut. Cela devrait évoluer en 2023. L'inscription au SMTC se fait sur rendez-vous et il faut se munir d'un justificatif de domicile. Chaque personne a droit à 24 passages par an. » Le passage en déchetterie suit

un itinéraire étudié. Il s'effectue sur un sens de circulation à sens unique, avec entrée et sortie distincte. La barrière franchie, l'automobiliste entame son tour de piste.

Circuit de recyclage

Première halte possible : les déchets chimiques (aérosol, peinture etc.). Suivent les déchets issus d'équipements électriques, le mobilier, les cartons - séparés du papier -, les plâtres, les déblais et gravats, « qui représentent, en tonnage, le flux le plus important ». Viennent ensuite les métaux, les papiers

et déchets non recyclables incinérables, puis - c'est nouveau - les articles de sport et loisirs et ceux de bricolage et de jardinage.

L'expédition se poursuit avec le bois, les déchets verts. Viennent, de l'autre côté, les huisseries (fenêtres, portes), l'électroménager hors froid, l'électroménager froid, le verre, les textiles récupérés par le Relais Est et, juste avant la sortie, les huiles végétales, les capsules de café, les huiles minérales, les piles et batteries, les lampes et ampoules.

« Il y a deux voies de circulation parallèles », souligne la di-

rectrice du SMTC, « une pour se stationner côté bennes et une autre pour passer. Les véhicules équipés d'une remorque ne doivent pas excéder 8 m de long. Si c'est le cas, ils doivent se rendre à Aspach-le-Haut, tout comme les professionnels. »

La proximité de Willer-sur-Thur avec la vallée de Saint-Amarin (VSA), où il n'existe pour l'heure pas de déchetterie, n'échappera à personne.

Rien n'est encore fait pour le moment, mais il se murmure entre les bennes que des accords pourraient à terme être négociés entre le SMTC et la communauté de communes de la VSA pour accueillir les habitants de deux communes voisines : Goldbach-Altenbach et Moosch.

G.G.

Y ALLER Inscription sur rendez-vous au Syndicat mixte Thann-Cernay, à Aspach-le-Haut, 31, rue des Genêts. Tél : 03.89.76.29.05.

REPÈRES

- La réalisation de la nouvelle déchetterie a coûté environ **800 000 €**. La somme englobe le prix d'acquisition du terrain.
- Le SMTC a bénéficié d'aides : l'État via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a apporté 155 000 €, la Région Grand Est 100 000 €, et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse 22 000 €. Le reste à charge est financé par le Syndicat mixte Thann-Cernay via un emprunt et ses fonds propres.
- Pour rappel, les 18 communes membres sont les 16 de la communauté de communes Thann-Cernay plus les deux Burnhaupt, le-Bas et le-Haut.

MASEVAUX

Une prof du collège publie des livres pour apprendre l'allemand aux enfants

Joëlle Marguet, de Masevaux, vient de publier une collection de livres pour la jeunesse, en allemand. Cinq ouvrages colorés et plein d'idées, pour apprendre la langue de Goethe en s'amusant.

Apprendre l'allemand aux enfants, à l'aide de textes amusants, enrichissants et d'illustrations colorées : voilà la proposition de Joëlle Marguet, qui vient de publier une collection de cinq petits ouvrages autour du personnage de Fuchsi, le petit renard.

Deux mois de travail

« Chacun des livrets aborde un thème : les couleurs, la nourriture, les émotions, la météo et les vêtements », explique la jeune femme, originaire d'Altkirch, qui enseigne actuellement l'allemand au collège de Masevaux.

Joëlle Marguet avoue



Joëlle Marguet vient de publier une collection de livrets pour apprendre l'allemand en s'amusant. Photo L'Alsace/Stéphane CARDIA

écrire depuis sa plus tendre enfance, « surtout de la poésie et des histoires pour enfants », explique-t-

elle, précisant avoir écrit son premier ouvrage à 23 ans.

Sa collection de livrets en

allemand lui a demandé deux mois de travail : « J'avais déjà une bonne idée des histoires que je

voulais y raconter », explique-t-elle. « J'ai notamment enseigné en maternelle, section bilingue,

pendant deux ans, de 2016 à 2018. À force de lire des histoires aux enfants, je savais de quoi ils ont besoin, et ce qui les intéresse. » Pour créer ses ouvrages, Joëlle Marguet a collaboré avec une illustratrice belge, Anne-Lyse Reynes. Les livres sont disponibles à la librairie Mille-feuilles d'Altkirch, chez Des livres et vous à Masevaux, et en commande dans n'importe quelle librairie, ou sur internet.

Pour l'heure, l'auteur planche sur d'autres projets, en soulignant écrire à peu près chaque année, avec d'autres personnages. Elle devrait être présente à la Fête du livre de Wesseling, en septembre prochain.

S.C.

LIRE Collection de livres « Fuchsi » par Joëlle Marguet, 6 € l'ouvrage (également disponible en format numérique). Contact : joellemarguet@gmail.com